

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1986)

Artikel: La villa romaine de Pont-la-Ville/Mallamollière : rapport des fouilles 1979
Autor: Buchiller, Carmen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VILLA ROMAINE DE PONT-LA-VILLE/MALLAMOLLIÈRE

Rapport des fouilles 1979

Carmen Buchiller

Situation (fig. 1 et 2)

CN 1205, 574 740/172 050
Voir cadastre de la commune de Pont-la-Ville, fo-
lio 19
Alt.: 739 m.
Le site se trouve à environ 200 m à l'ouest du centre
du village actuel.

Découverte et avertissement

Les vestiges d'un établissement romain furent mis
au jour lors de la construction d'une maison privée à

Pont-la-Ville, au lieu dit «En Mallamollière», en juillet
1979 (fig. 3).¹

N'ayant été prévenue que tardivement de la dé-
couverte par «un vacancier de passage»², l'archéo-
logue cantonale ne put que constater que les trois
quarts du bâtiment avaient été mis à mal; elle entre-
prit aussitôt de sauver les structures encore en pla-
ce.

Etant données l'urgence de l'intervention de sau-
vetage et la destruction quasi complète du bâti-
ment, il faut noter le nombre relativement restreint
des renseignements obtenus, ce qui nous limite par-
fois à une interprétation par trop partielle.

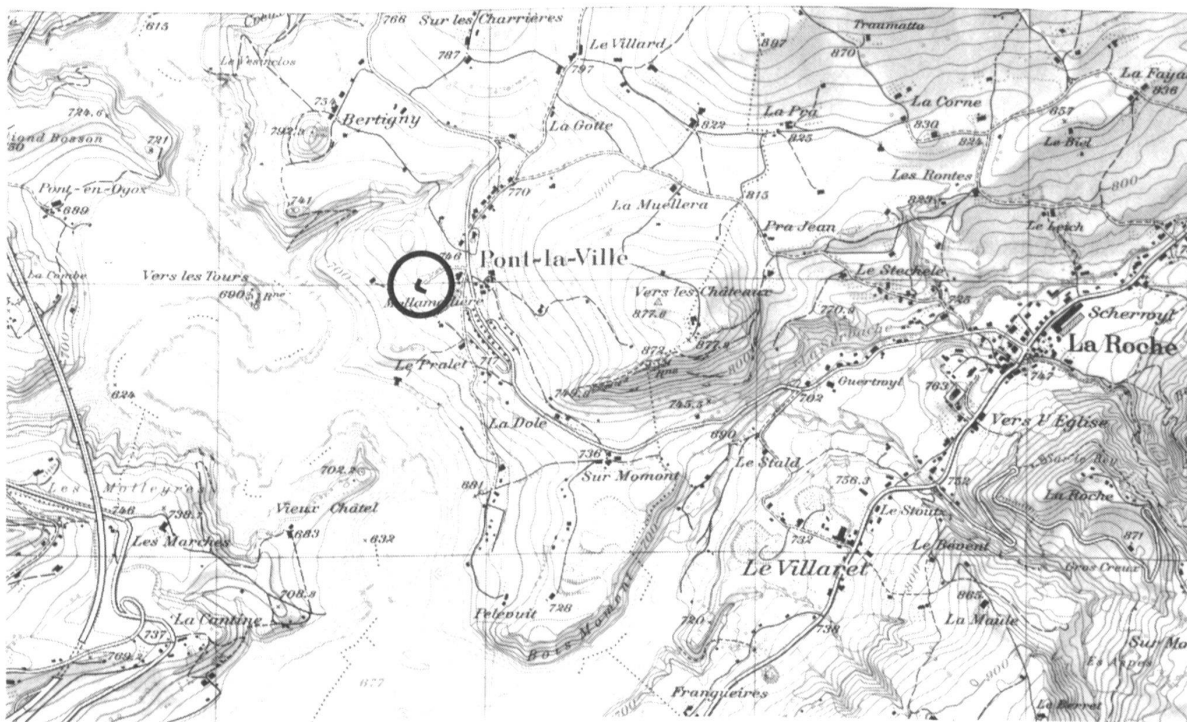


Fig. 1 Plan de situation (1:25 000)

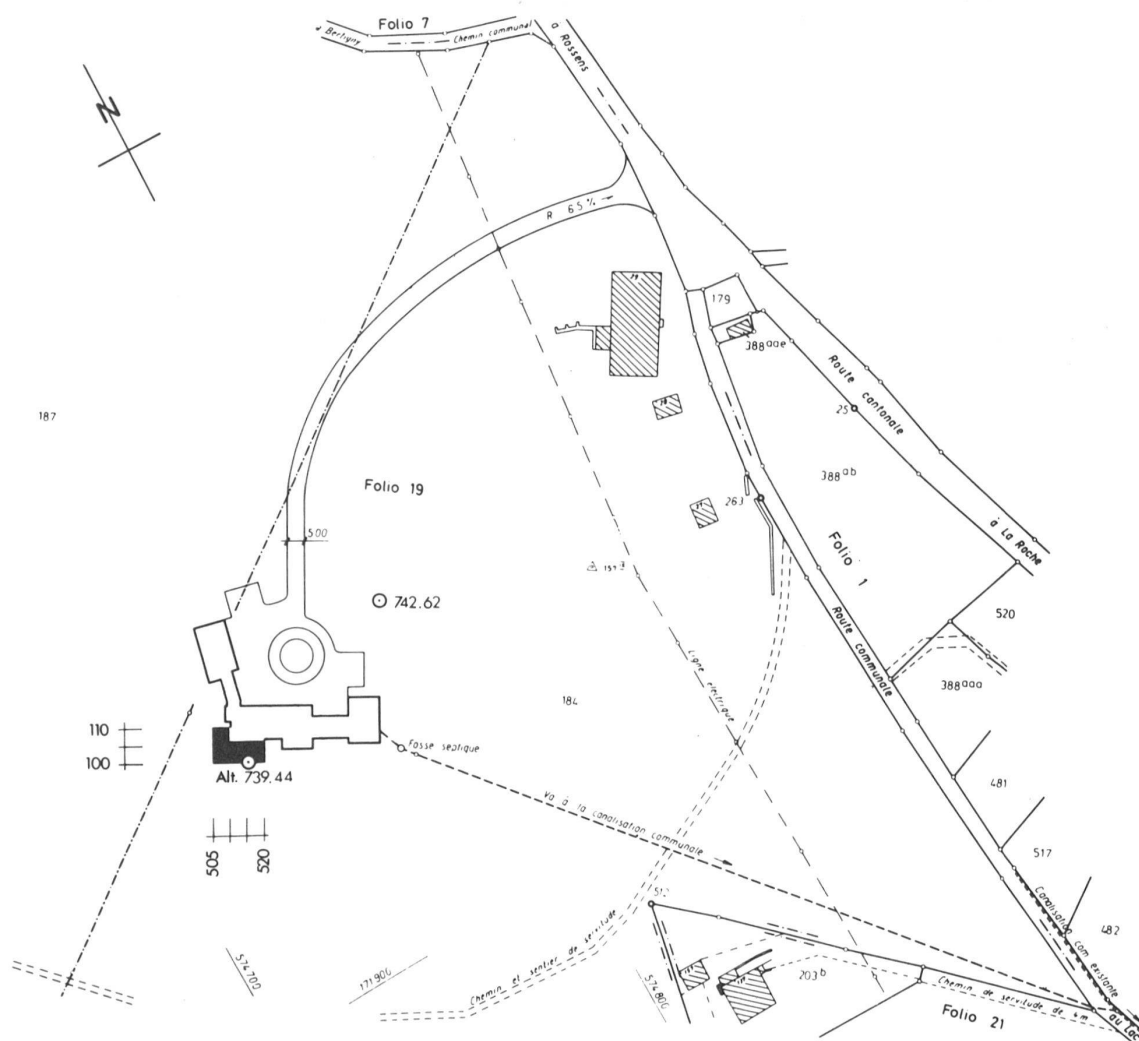


Fig. 2 Plan cadastral (folio 19), commune de Pont-la-Ville (1:2000)

Stratigraphie

Les travaux d'excavation de la nouvelle habitation étant déjà dans un état avancé, une stratigraphie exacte du site fouillé n'a pas pu être relevée; il faut noter d'autre part que les structures romaines étaient déjà visibles sous l'humus, comme le démontre le mur 1³ dont les dernières couches affleuraient par endroit à une altitude de 739,53 m.

Il ressort des profils grossièrement dégagés par la pelle mécanique sur le périmètre intéressant la construction moderne que le bâtiment romain a été construit sur un limon argileux recouvrant un plan de moraine graveleuse; cette composition du sol a dû jouer un rôle non-négligeable quand il s'est agi de creuser les fondations dudit bâtiment et d'assurer l'ancrage de ses structures. Au-dessus de ces couches ont été identifiés, après deux décapages, le sous-sol de la salle chauffée et celui de la salle annexe I (fig. 9), à environ 15 cm seulement en-dessous de l'humus.

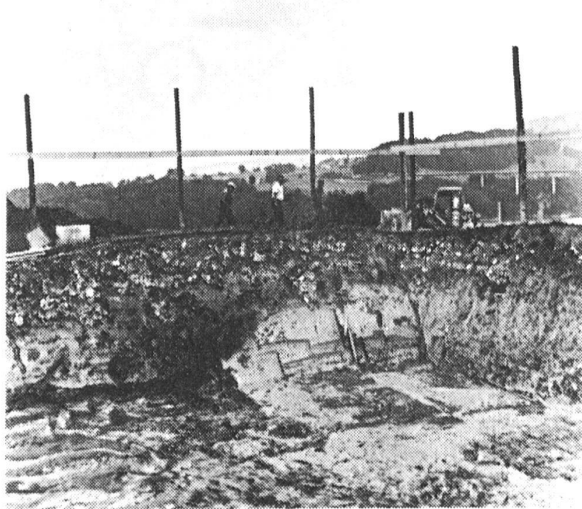


Fig. 3 L'excavation destructive

Fouille et constat, murs et pièces

(fig. 4, 5, 6)

La fouille entièrement manuelle a permis de dégager en douze jours une surface d'environ 57 m² répartie en six secteurs, mettant au jour les murs de fondation d'une construction de 8,40 x 10,80 m, bâtiment rectangulaire muni d'un chauffage à air chaud.

La fouille a pu être conduite d'une façon systématique sur les restes des fondations non-touchées par les travaux d'excavation engagés par le propriétaire du terrain. De nombreux fragments de fresque avec leur couche de crépi intermédiaire étaient encore attachés à des morceaux de mortier, dans les secteurs 11 A et 11 B, c'est-à-dire tout le long des parois de l'hypocauste qu'il a été possible de fouiller.

Si seule une suspensura de la pièce chauffée a été retrouvée, il n'en va pas de même pour les pilettes qui en soutenaient le dallage et pour les tubuli (conduites d'argile amenant l'air chaud dans les parois) dont l'édifice nous a livré quelques exemplaires.

Le sol de la salle chauffée est légèrement surbaissé par rapport au sol des deux pièces annexes

que nous appellerons désormais cella I et cella II (fig. 8), le terme étant utilisé ici dans son sens premier d'«endroit où l'on sert quelques chose, grenier, réduit, chambrette».⁴

L'essentiel du matériel recueilli réside dans une quarantaine de tessons de céramique; le site a également livré des fragments de peinture murale et d'os, des clous de fer ainsi qu'un disque fragmentaire de plomb et une plaque rectangulaire de bronze, fragmentaire elle aussi, objets dont il sera question dans la rubrique «autre matériel».

La texture compacte et solide des murs est différente selon qu'il s'agit des murs de substruction ou des murs montants: la couche de soubassement est composée de moellons clairs bruts, de forme polygonale, dont la surface extérieure est à peu près unie, les autres blocs étant laissés avec leurs aspérités naturelles pour faciliter l'adhérence du mortier. Il s'agit là d'un opus incertum qui caractérise les murs des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C., avec des lits plus ou moins réguliers et où l'usage du mortier de chaux et de briques concassées est plutôt réservé aux murs montants⁵; généralement, les gros blocs sont placés en parement sur les bords du mur, les plus petits en constituant le noyau (fig. 6 et 7). En plus des gros morceaux de tuiles, il faut noter la présence

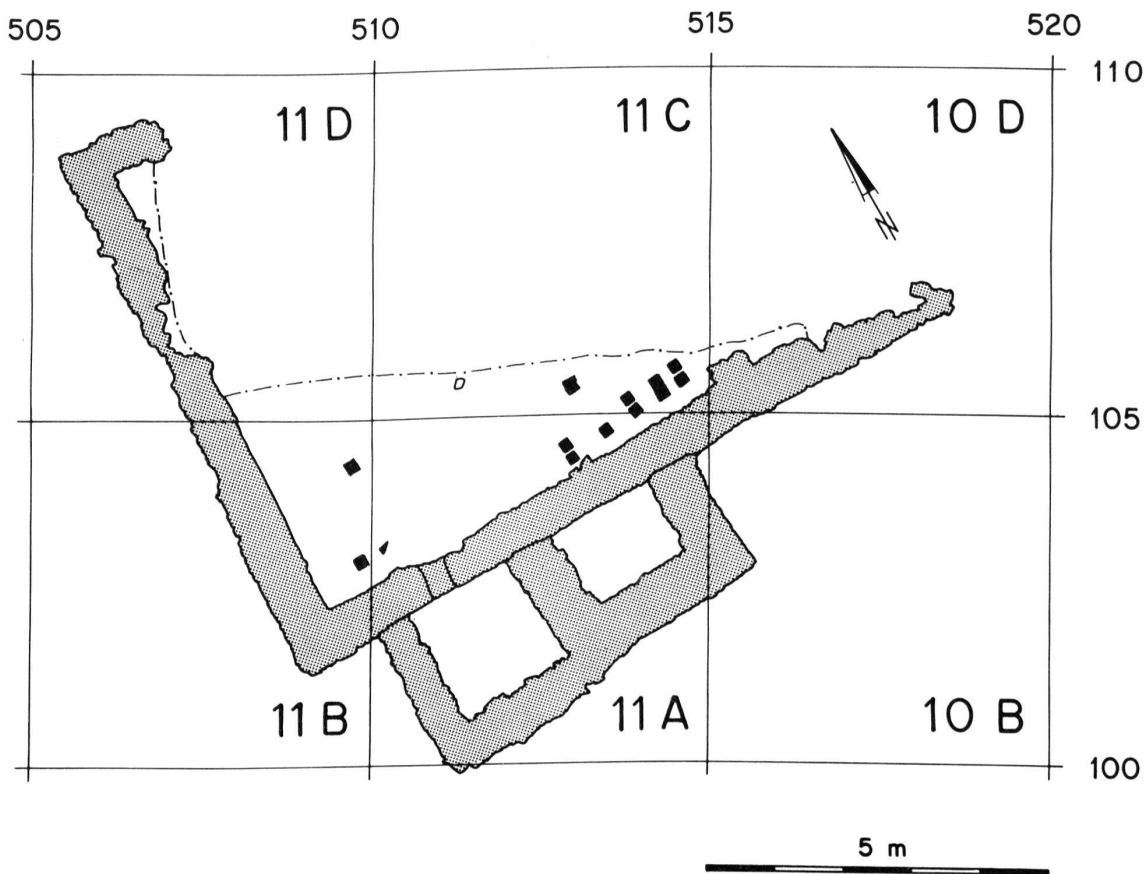


Fig. 4 Plan des secteurs (1:100)

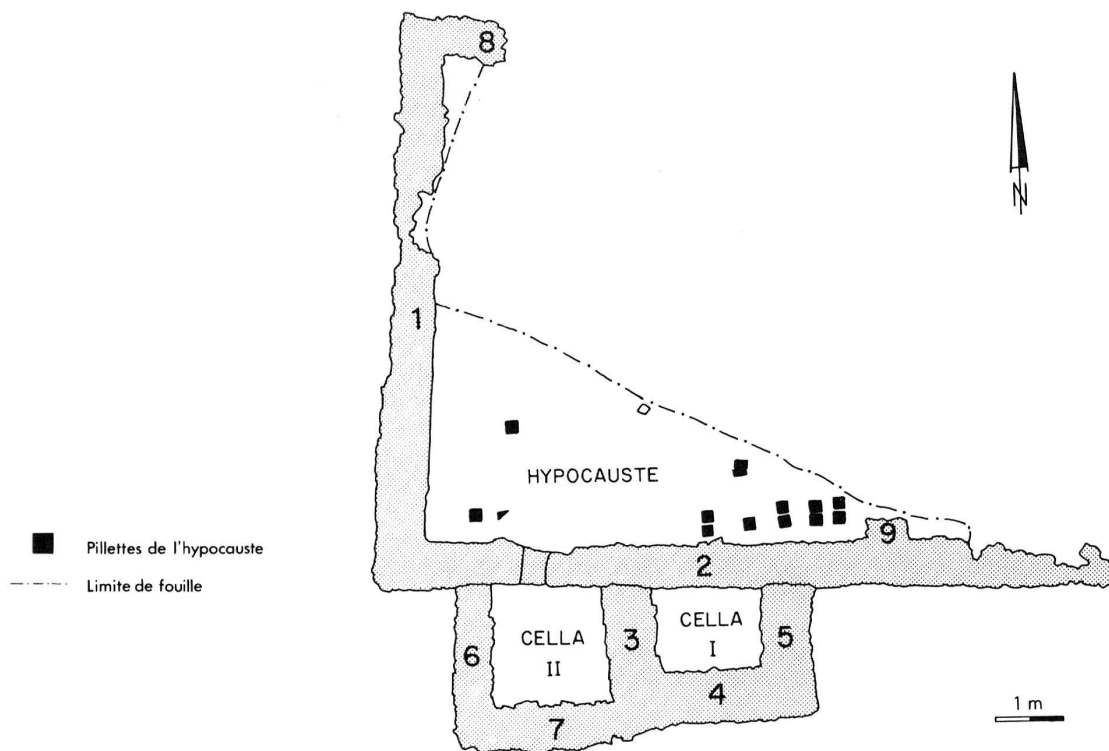


Fig. 5 Plan des murs et des pièces (1:100)

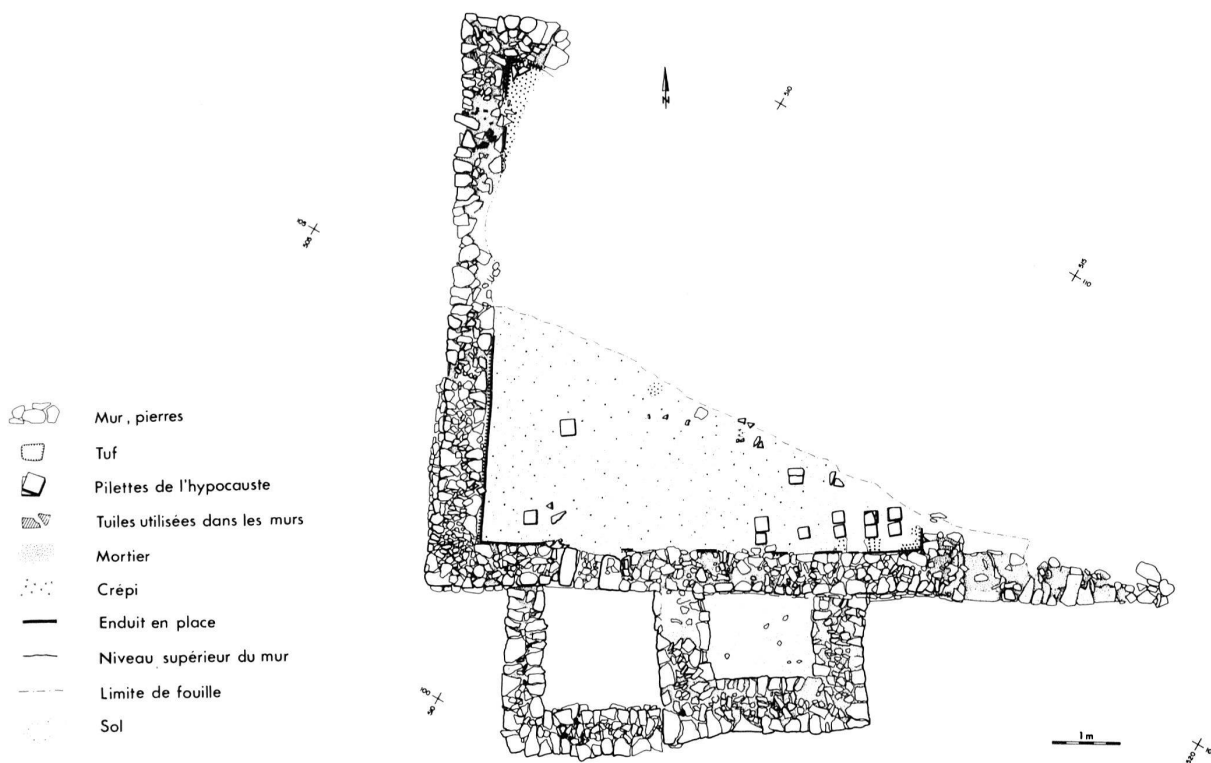


Fig. 6 Plan général de la fouille (1:100)

de tuf local, notamment dans les murs 6 et 7.

Le système de base rectangulaire se compose des murs 1 (8,20 m de long) et 2 (10,80 m de long) qui se coupent à angle droit; il ne reste du mur 8 qu'un petit tronçon (1,40 m), tandis que seuls 30 cm du mur 9 ont été conservés. Deux pièces annexes ont été greffées sur le côté long sud de la pièce hypocaustée et mesurent respectivement 1,20 × 1,50 m (cella I) et 1,70 × 1,80 m (cella II ou praefurnium) (fig. 8). Il paraît évident que la cella II au moins a été rajoutée à la structure principale rectangulaire, soit à l'occasion de travaux d'entretien de l'édifice, soit lors de transformations (création de bains, par exemple). Les murs 6 et 7 qui forment la cella II sont accolés contre le mur 2 et le manque de précision dans l'alignement en façade des murs 4 (cella I) et 7 (cella II) souligne le caractère postérieur de la nouvelle annexe.

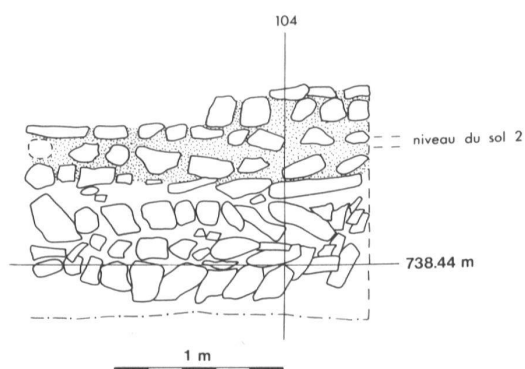


Fig. 7 Elévation du mur 5 (nord) (1:40)

L'épaisseur des murs, qui varie entre 60 et 80 cm, ne nous apprend rien concernant l'affectation des pièces: en effet, nous pouvons tout au plus constater que les murs intérieurs sont à peine moins larges (60 cm) que les murs qui ont constitué la façade de l'édifice (75–80 cm au maximum). Les structures du bâtiment semblent épouser la pente qu'accuse le terrain vers le sud.

La salle des pilettes est reliée à la cella II par un canal de chauffe (fig. 10) qui amenait l'air chauffé de la chaudière ou praefurnium (cella II) dans le sous-sol de la salle aux pilettes.

Le plan de terrain qui supporte les pilettes est composé de mortier de sable et de chaux auquel se mélangent de minuscules fragments de tuiles, et le bas des parois de la salle chauffée est recouvert de morceaux de mortier identique. Le sol de la cella I est de même nature, le mortier constituant habituellement le sol des pièces annexes. Signalons que le secteur 10 B a livré quelques nodules de chaux vitrifiée.

La surface de la salle des pilettes est de 44,80 m² (6,40 × 7 m). Des murs 8 et 9, seuls respectivement 1,40 m et 0,40 m ont été conser-

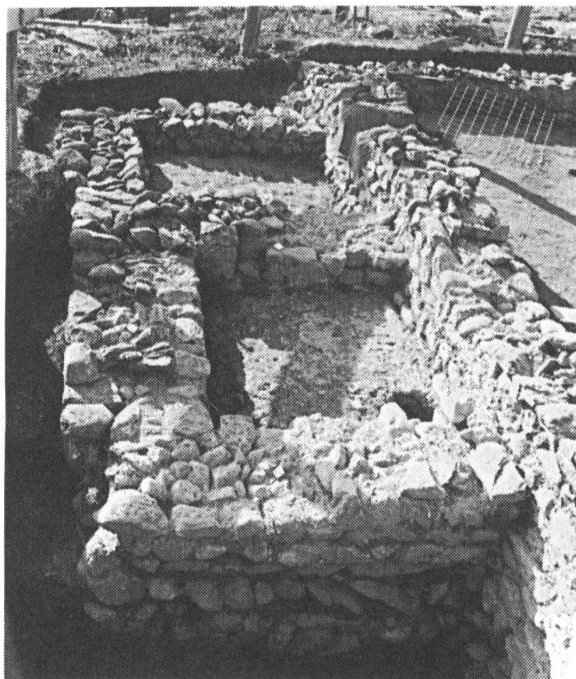


Fig. 8 Cellae I et II

vés. L'épaisseur des murs 2 et 9 est de 60 cm, celle du mur 1, de 70 cm. La cella I, de 1,80 m², est basée sur le système de deux murs (murs 3 et 5) de longueur égale (1,20 m), tandis que le mur 4 (1,50 m) leur est perpendiculaire; l'épaisseur de ces trois murs est constante: 80 cm.

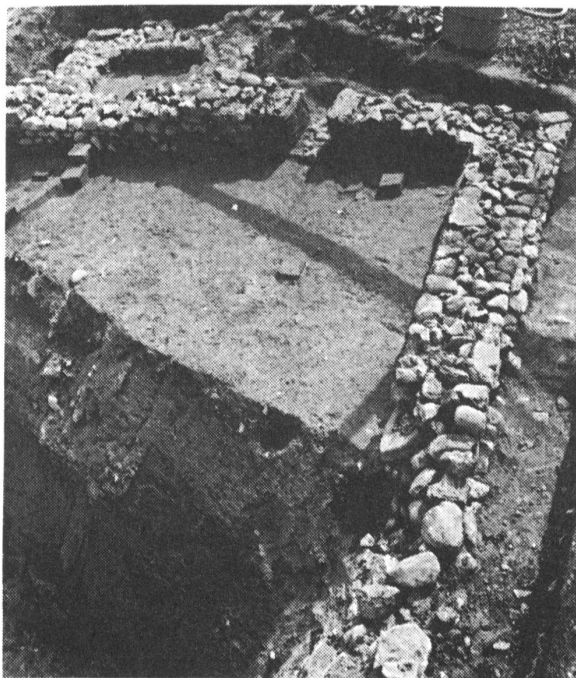


Fig. 9 Hypocauste et cella I

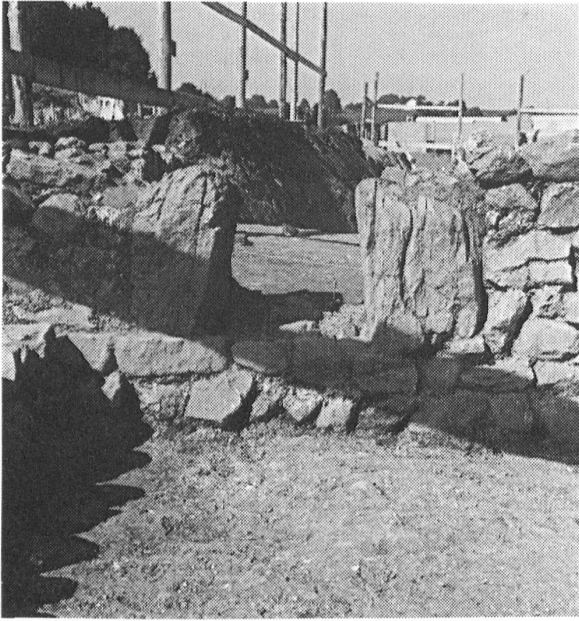


Fig. 10 Alandier flanqué de ses deux piédroits de molasse, vu du praefurnium

La cella II est, avec sa surface de 3,06 m², la plus grande des deux annexes; ses murs extérieurs 6 et 7, d'égale longueur (1,70 m), ne se coupent pas à angle droit avec le mur 4 de la cella I; ces murs sont accostés respectivement contre les murs 1 et 3. Dans le mur nord du local (mur 2) a été pratiquée une ouverture de 40 cm de large pour le canal de chauffe.

Essai de reconstitution (fig. 11)

Comme nous disposons du départ des murs 8 et 9, il est aisé de reconstituer la salle chauffée rectangulaire. Tandis que l'extension vers l'est du mur sud (mur 2) est définitivement perdue, les photographies en coupe du terrain confirment que le tracé du mur 1 continue au-delà du mur 9 orthostate, mur nord de la salle chauffée. L'espace de cette salle (thermale?) était peut-être compartimenté par des cloisons, mais aucun vestige de mur de refend n'a été conservé; le changement du type de décor peint, observé le long de la paroi ouest (mur 1), pourrait tout au plus suggérer une telle subdivision.

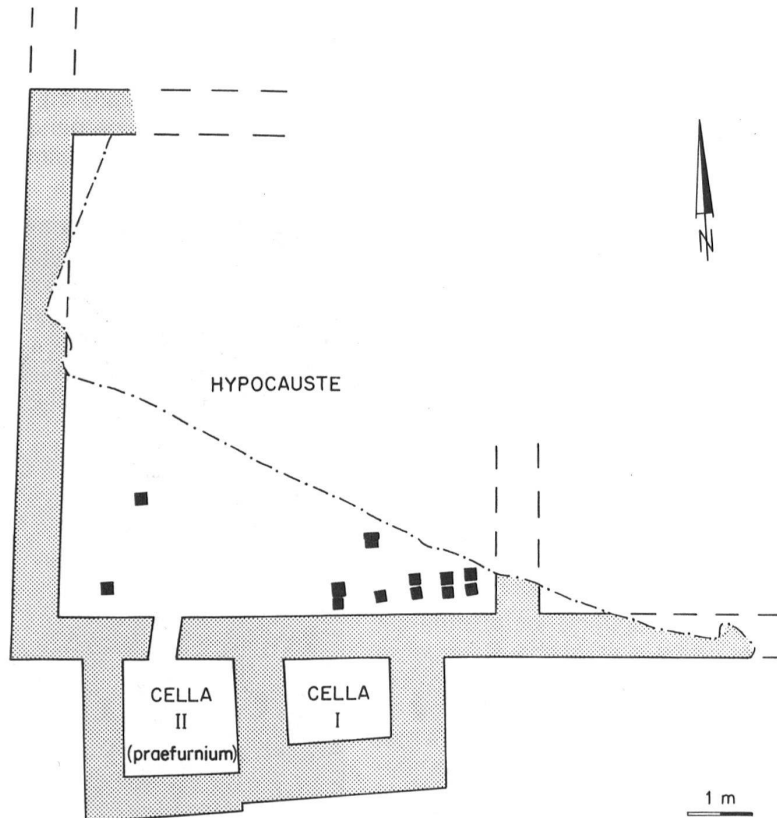


Fig. 11 Reconstitution (1:100)

Ici encore, la tentative d'interprétation des structures romaines doit s'arrêter là où a commencé la négligence du maître d'oeuvre de la villa moderne.

L'orientation de la salle à hypocauste et son emplacement dans le bâtiment fouillé de Pont-la-Ville correspondent assez bien à la position de la pièce chauffée dégagée dans la villa gallo-romaine des Gauderons à Sorens (fig. 12): un praefurnium devait se trouver vers le sud, avec un canal de chauffe creusé dans le mur sud-est du complexe.

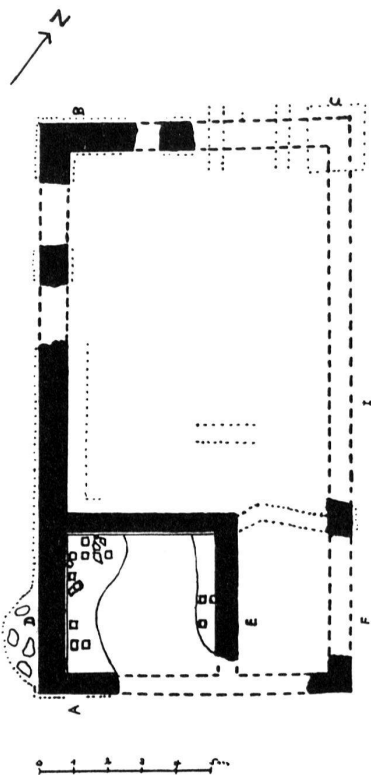


Fig. 12 Plan de la villa romaine de Sorens/Les Gauderons (d'après O. Perler, p. 53) (1:200)

Céramique⁶ (tableau p. 157)

Une quarantaine de tessons constitue, comme nous l'avons relevé précédemment, l'essentiel du matériel livré par cette fouille; ces fragments proviennent de vases de terre sigillée, importée et imitée en Suisse (fig. 13a)⁷, de vases de terre cuite commune et de céramique plus fine à revêtement argileux (fig. 13b). Les trois tessons d'amphore de faibles dimensions (inv. 1979/22, 1979/23 et 1979/24) ne nous renseignent pas sur la typologie de ces vases ni sur leur provenance⁸, aucune investigation minéralogique n'ayant été entreprise. L'unique fragment de terre sigillée (inv. 1979/1) ne nous permet

pas de préciser la forme du vase auquel il appartenait.

Aucune indication chronologique très précise n'est fournie par la typologie peu caractéristique de la céramique commune à pâte claire et à texture grossière, les formes représentées étant attestées du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C. La terra nigra, à surface lisse fumigée⁹ est représentée sur le site par trois fragments (inv. 1979/18, 1979/19 et 1979/26) dont deux semblent provenir d'un gobelet à long col et à épaule marquée.¹⁰ L'élément le plus caracté-

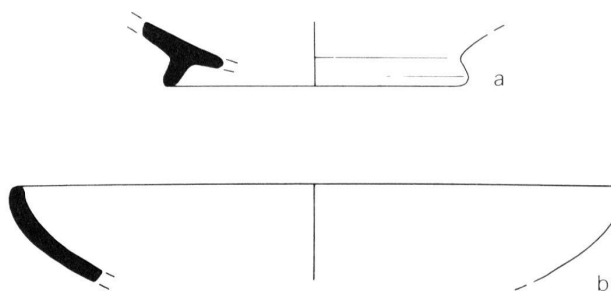


Fig. 13 a) Pied de plat ITS (inv. 1979/9) (1:2)
b) Assiette de céramique RA (inv. 1979/7) (1:2)

ristique est sans conteste un tesson de céramique à revêtement argileux provenant d'un gobelet orné d'une scène de chasse (Jagdbecher/huntcup) (inv. 1979/2); le motif décoratif rendu à la barbotine représente un cerf vers la gauche dont on distingue nettement la tête, le cou et l'arrondi de l'épaule (fig. 15a). Un autre gobelet avec décor de scène de chasse a été découvert dans la villa de Vuippens/La Palaz (fig. 15b); d'autres vases de céramique à revêtement argileux, appartenant au même type de gobelets à scène de chasse au cerf, proviennent également du sol fribourgeois, comme le gobelet ovoïde à col court cylindrique (fig. 15c) représentant un cerf en course vers la droite et provenant de la villa romaine de Corminboeuf/Nonan. Un bol à engobe rouge, orné de deux cerfs, a été utilisé comme urne dans une tombe à incinération de Villaz-St-Pierre/Grange-la-Battiaz (fig. 16a). Un autre exemplaire, trahissant un art plus provincial, a été exhumé près du pont romain du Rondet (Haut-Vully): il représente un cerf vers la gauche avec six lunules de remplissage du champ (fig. 16b).¹¹

A la même période, c'est-à-dire à la deuxième moitié du II^e siècle-début du III^e siècle apr. J.-C., appartiennent divers tessons de céramique à revêtement argileux, orné de décor oculé (inv. 1979/3 et 1979/4) (fig. 17b), excisé (inv. 1979/5), ou guilloché (inv. 1979/32); six autres fragments de céramique du même type nous sont parvenus, atypiques et sans décor.¹² Mme J. Engel a identifié une marmite en terre cuite grise à bord rentrant, portant une fine cannelure sur la partie supérieure de la paroi

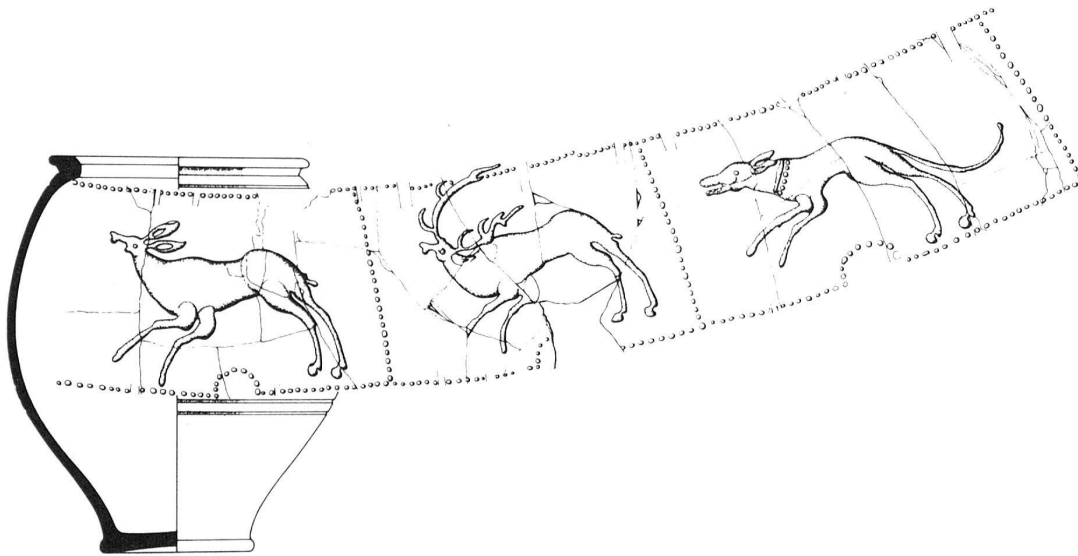


Fig. 14 Avenches, gobelet à scène de chasse (d'après G. Kaenel, pl. VII,3) (1:3)

(inv. 1979/35) et l'a datée du 1^{er} siècle apr. J.-C. (fig. 17a).

Un pointage exhaustif effectué sur le matériel céramique conservé (voir tableau) nous permet de noter les deux constatations suivantes en ce qui concerne la localisation des trouvailles sur le site d'«En Mallamolière»:

1. La poterie «fine» provient en majorité des secteurs 11 A et 11 B, c'est-à-dire de l'hypocauste lui-même et des cellae annexes; cinq

fragments sont localisés à l'extérieur du bâtiment (sect. 10 B).

2. Les vases à provisions (amphores, dolia) ont tous été trouvés dans l'aire de la salle chauffée (sect. 11 A, 11 B et 11 D).

La présence de la vaisselle de table dans les trois pièces sera retenue plus loin, lorsque nous tenterons de proposer une identification du bâtiment; l'amphore, sujette à de fréquents remplois, sera traitée avec prudence sous le même paragraphe.¹³

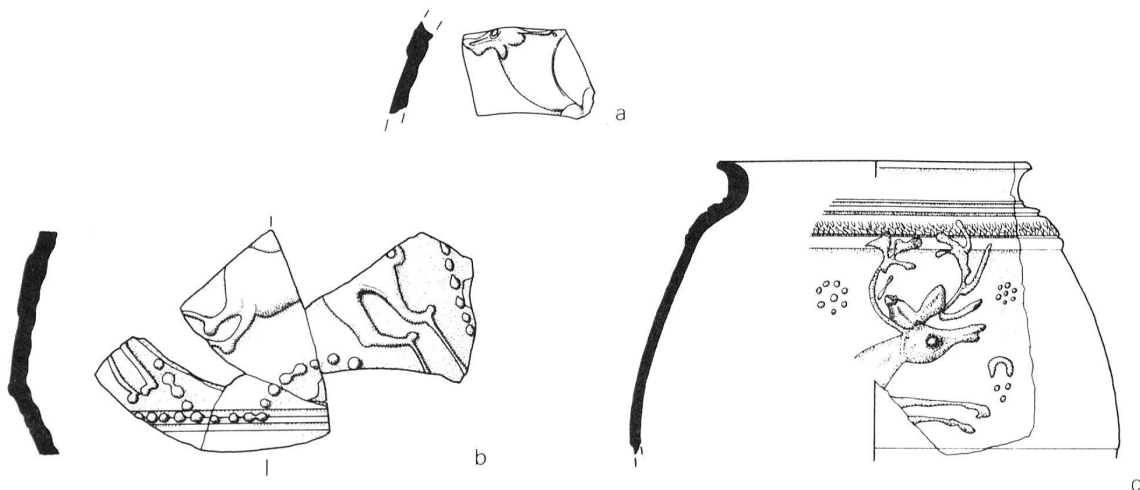


Fig. 15 Fragments de gobelets de céramique RA à décor de scène de chasse:

a) Pont-la-Ville/Mallamolière, inv. 1979/2: tête, cou et épaule d'un cerf vers la gauche (1:2)

b) Vuippens/La Palaz, inv. 1973/23: cerf en course vers la gauche précédé d'un autre quadrupède; la silhouette est soulignée par un «pointillé» à la barbotine (1:2)

c) Corminboeuf/Nonan: tête, cou et pattes antérieures d'un cerf en course vers la droite; lunule et rosettes de remplissage dans le champ (1:2)

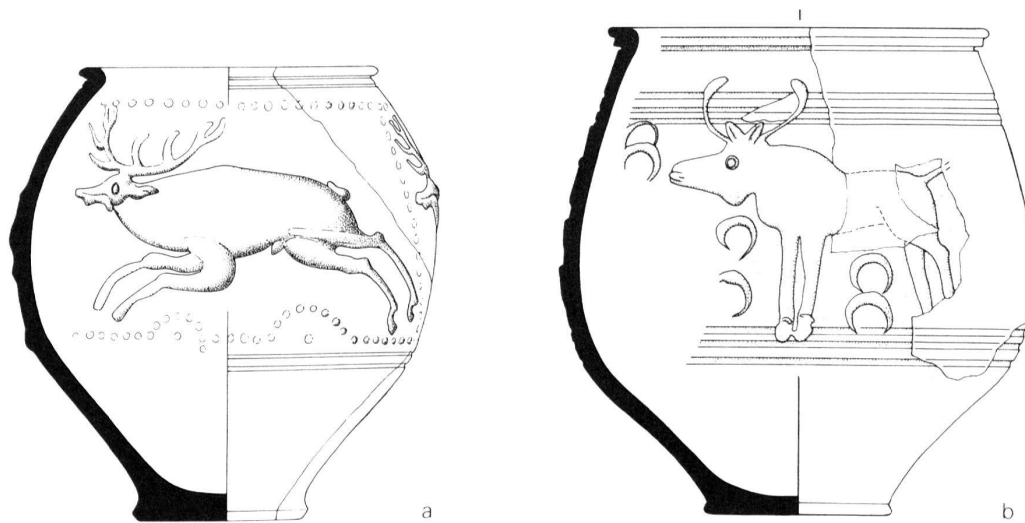


Fig. 16 a) Villaz-St-Pierre: deux cerfs en course vers la gauche; pointillé de barbotine soulignant la scène (H. Schwab, *Chronique Archéologique* 1983, Fribourg 1985, p. 137) (1:2)
 b) Haut-Vully/Le Rondet: cerf vers la gauche et six lunules de remplissage dans le champ (J. Engel, p. 135) (1:2)

Nous avons déjà signalé la présence de morceaux de tuiles et de briques réutilisées dans un mélange avec le mortier (tuileau) (cf. murs 6 et 7); le crépi mural en contient également. De la couverture du toit, il ne reste que 40 kg de fragments de tegulae (tuiles plates à rebord) dont nous ne connaissons pas la provenance. Deux fragments de tegulae portent des traces de feu, ce qui indique que ces tuiles avaient servi vraisemblablement à tapisser le bas des parois du praefurnium. Deux autres tuiles plates portent sur la surface extérieure un « décor » de deux ellipses concentriques tracées au doigt.¹⁴ L'une des deux imbrices servant de couvre-joint présente également des traces de feu sur sa face intérieure uniquement: sans doute constituait-elle un élément de conduite pour l'évacuation de la cendre.¹⁵ De la

structure de pavement de la pièce chauffée, il ne reste qu'une seule plaque de suspensura intacte (32 x 44 x 3,5 cm); sur l'une des faces de cette dernière, nous distinguons une empreinte de patte de chien à l'intérieur d'un demi-cercle tracé au doigt (fig. 18a).

Une vingtaine de pilettes carrées¹⁶ ont été trouvées in situ, la pile la plus complète conservée comptant quatre pilettes superposées (selon Vitruve, une pile entière devait compter quinze éléments). Deux de ces pilettes portent aussi une empreinte de canidé (fig. 18b).

Plusieurs fragments de tubuli d'argile surcuite présentent le motif peigné traditionnel destiné à favoriser l'adhérence du crépi (fig. 18c).¹⁷

La typologie caractéristique du tubulus est en-

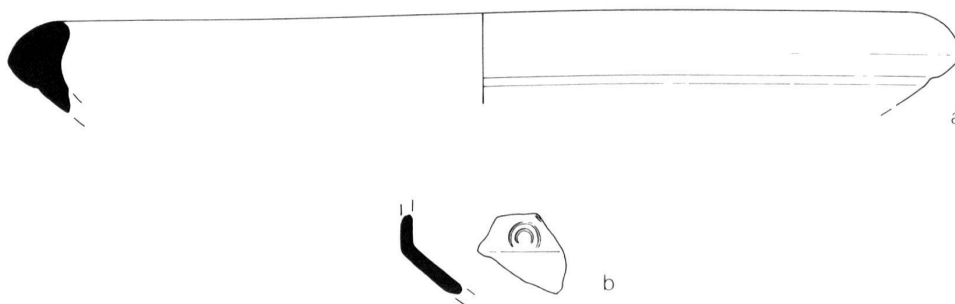


Fig. 17 a) Marmite de CCPG inv. 1979/35: bord rentrant souligné par une fine cannelure (1:2)
 b) Panse carénée d'un bol de céramique RA à décor oculé inv. 1979/4 (1:2)

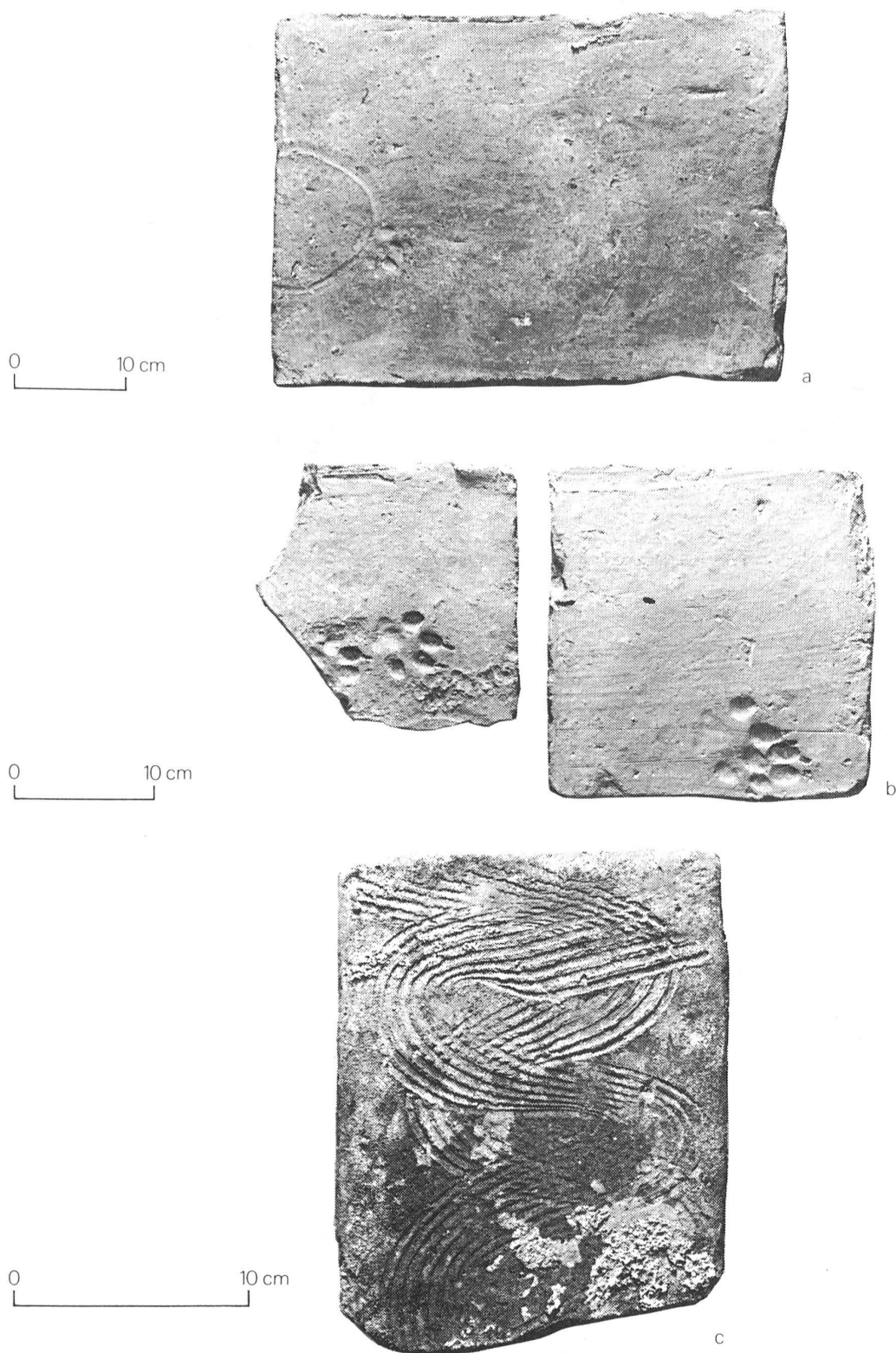


Fig. 18 Eléments de construction
 a) Plaque de suspensura avec empreinte de pattes de chien et traces au doigt
 b) Pilettes avec empreintes de pattes de chien
 c) Fragment de tubulus avec motif en 8 brossé

Tableau: Céramique – Essai de localisation

Secteurs:	10 B	11 A	11 B	11 D	Déblais	Isolé
	inv. 3 RA	inv. 1 TS	inv. 5 RA	inv. 23 amphore	inv. 31 médiéval	inv. 33 CC
	inv. 14 RA	inv. 4 RA	inv. 2 RA		inv. 30 médiéval	inv. 34 CC
	inv. 27 ITS	inv. 6 RA	inv. 7 RA			inv. 35 CC
	inv. 26 ITS	inv. 10 ITS	inv. 8 RA			
		inv. 12 CC	inv. 20 TN			
		inv. 15 RA				
		inv. 16 CC				
		inv. 17 CC				
		inv. 18 TN				
		inv. 19 TN				
		inv. 21 CC				
		inv. 22 amphore				
		inv. 32 RA				
			inv. 28 CC			
			inv. 9 ITS			
			inv. 24 amphore			

core bien visible, avec l'ouverture latérale rectangulaire qui servait au passage de l'air chaud, sur un exemplaire dont tout un côté est intact. Une brique (10 × 20 × 4,3 cm) conserve encore la couche de crépi qui servait de support à la peinture murale.

s'élevant en cylindre de deux séries de trois gorges (fig. 19a). Diam.: 3,5 cm.

Il s'agit sans doute d'une partie d'agrafe de ceinture, agrafe qui trouve un parallèle dans l'exemplaire intact de bronze trouvé en 1983 à Marly/Les Râpettes (fig. 19b).

Autre matériel

Plomb

Fragment d'un disque conique coulé, au centre perforé, orné sur la partie plate et à la base de la partie

Bronze

Plaque fragmentaire rectangulaire s'amincissant vers une extrémité, tandis que l'autre comporte un retour de métal (fig. 19c). Longueur conservée: 10,5 cm; largeur: 1,6 cm; épaisseur: env. 1 cm.

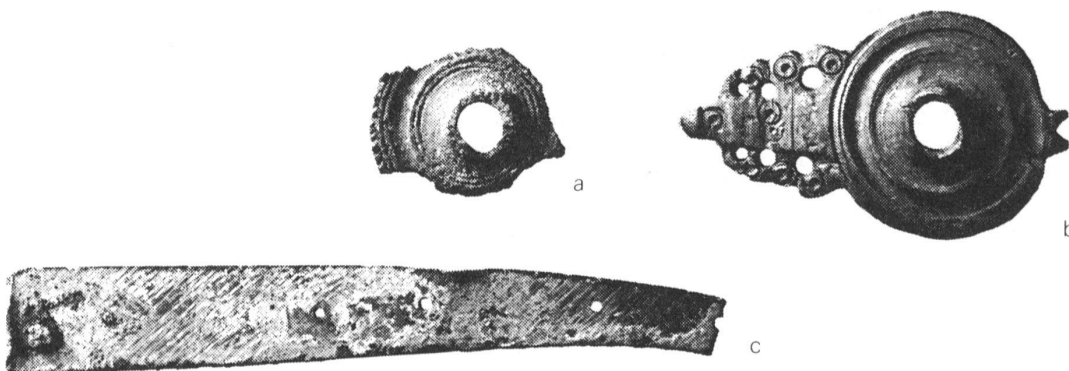


Fig. 19 a) Fragment de crochet de ceinture en plomb (1:1)
 b) Marly/Les Râpettes (1983, tranchée A, profil N, m 9,95): Crochet de ceinture en bronze (1:1)
 c) Plaque fragmentaire de bronze avec deux rivets en place; traces d'usure (coord.: 524,27/102,70) (1:1)

Cette plaque comporte six perforations placées à distance inégale; deux rivets sont encore en place dans les deux trous ménagés sur la droite de la plaque. On distingue sur l'un des côtés des traces d'usure (polissage?), tandis que l'autre face de l'objet semble présenter des résidus organiques. Cette pièce pourrait être une charnière d'un coffret ou d'une boîte.

Peinture murale

Les fragments de crépi enduit qui supportait la peinture murale du bâtiment gallo-romain de Pont-la-Ville proviennent essentiellement des parois sud et ouest de la salle chauffée (11 A et 11 B).

L'enduit (*opus tectorium*) était composé de couches différentes selon qu'on l'appliquait à la paroi ou au plafond. Le bas des parois (plinthes) comprend une couche de mortier grossier grisâtre d'environ 1,5 cm d'épaisseur, avec de nombreux nodules de chaux, puis une couche de 2 cm de tuileau, guère plus fine; c'est cette couche qui, lissée, a directement été badigeonnée de couleur rouge brique¹⁸ plus ou moins diluée. Certains fragments portent un lait de chaux blanc qui recouvre le rouge. Pour la zone centrale peinte de la paroi, nous avons pu établir, à partir d'un fragment encore attaché au tubulus qu'il recouvrait, la séquence suivante (fig. 20): une couche de base de tuileau (1 cm) était couverte par

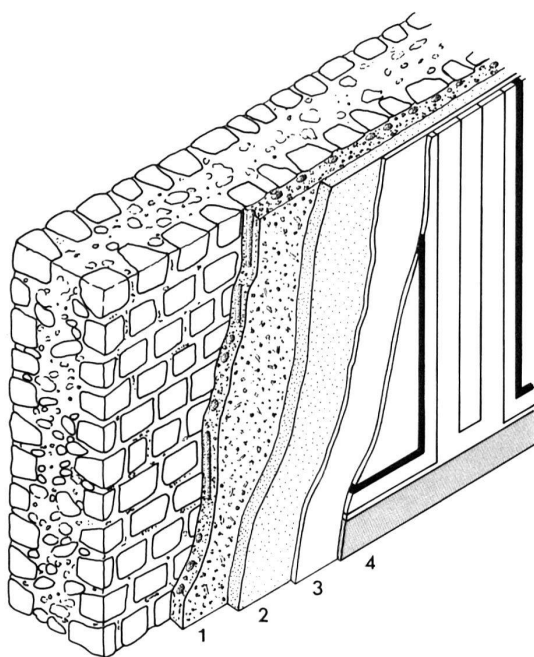


Fig. 20 Couche peinte et ses substructures (d'après Cl. Allag, *Dossiers...89*, 1984, p. 89):
 1 Tuileau avec paille hachée et roseaux
 2 Mortier gris de sable et chaux
 3 Support blanchâtre fin de chaux pure
 4 Couche peinte

1 à 2 cm de mortier gris fin, composé de sable et de chaux et c'est la dernière couche fine et polie de chaux pure (épaisseur: 1 mm) qui a servi de fond aux couleurs. Le plafond était quant à lui recouvert d'argile peu épaisse et d'un mortier fin de sable et de chaux. En plus de la paille hachée et mélangée à la couche de tuileau, le peintre a utilisé un système bien connu pour favoriser l'accrochage du mortier: il s'est servi, en fidèle adepte des conseils de Vitruve¹⁹, de bottes de roseaux pour renforcer notamment la structure du plafond et des parois destinés à recevoir l'enduit peint. Ce même procédé est attesté ailleurs dans la région fribourgeoise, par exemple sur les fragments de peinture murale du site de Galmiz/Gassenfeld²⁰.

Bien que dans un état de conservation médiocre, les fragments de la peinture murale de Pont-la-Ville présentent une surface au lissage régulier, quoiqu'assez grossier, sur laquelle on remarque parfois le tracé préparatoire effectué à la baguette dans l'enduit encore frais.²¹ Le traitement des zones inférieures des parois consiste en un badigeon appliqué plutôt négligemment, tandis que celui des zones médiane et supérieure est soigné.

Les deux couleurs utilisées pour le fond sont le rouge et le blanc; les motifs surpeints sur fond rouge sont en blanc, ceux peints sur fond blanc sont rouges, jaunes, verts ou noirs. Les pigments dont on s'est servi pour le décor mural du bâtiment d'«En Mallamolière» étaient sans doute les plus courants²², aucun pigment rare et coûteux comme le bleu égyptien (Frittenblau) ou le rouge vermillon (Zinnober) n'ayant été utilisé.

Les couleurs ont été plus ou moins diluées, ce qui leur a conféré différentes intensités (voir par exemple le vert sombre et le vert tendre).

Le décor est composé d'éléments linéaires et végétaux. Les premiers sont représentés par un système de bandes et de filets de diverses largeurs; nous pouvons restituer les associations suivantes sur fond blanc:

- bande rouge (4 cm) et filet noir (3 mm)
 - bande jaune (1 cm) et filet jaune (5 mm),
- tandis que l'on distingue sur le fond rouge un filet blanc de 4 mm de largeur.

Parmi les motifs végétaux, les éléments suivants nous sont parvenus:

- rameaux noirs, baies et volutes noires, feuilles vert foncé;
- feuille élancée vert tendre (herbacée ou plante aquatique).

Pour ce qui est des autres motifs, signalons des points noirs, taches en forme de T ou de peltes soulignant l'angle intérieur formé par un assemblage de bandes encadrantes rouges, ainsi qu'un mouchetis rouge sur fond blanc encadré de rouge.

Le pictor imaginarius, autrement dit l'artiste qui a choisi le décor et son exécution, a rendu les motifs de deux manières, la première pouvant être qualifiée de «réaliste» (traitement, par exemple, des volutes), la seconde procédant plutôt par touches «pré-

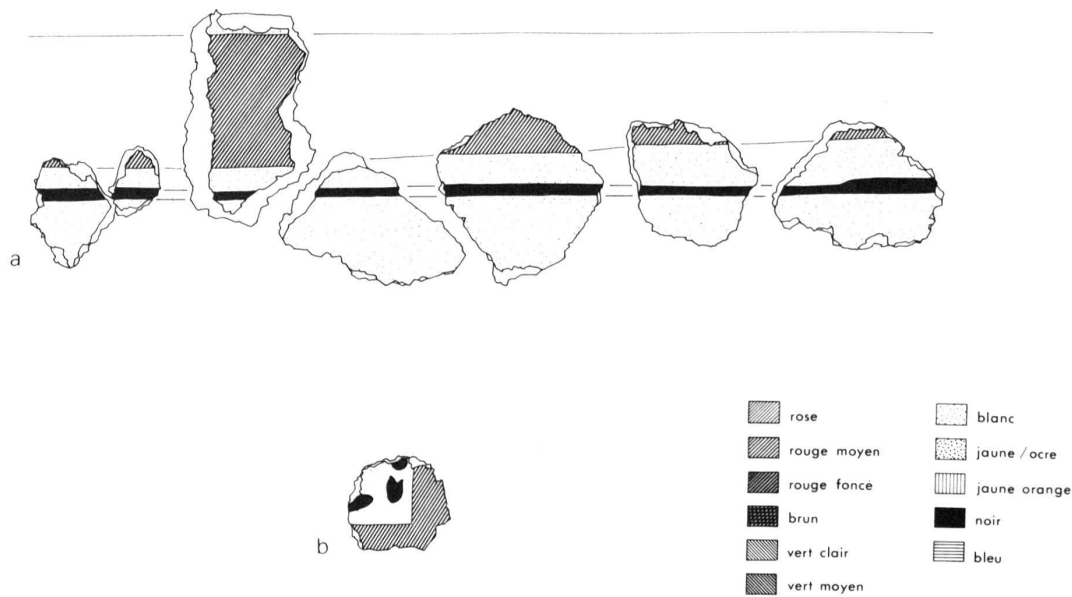


Fig. 21 Fragments de peinture murale:
 a) Bande rouge et filet d'encadrement noir des panneaux (1:2)
 b) Motifs d'angle (Eckmotive) noirs et bande d'encadrement rouge (1:2)

impressionnistes» (voir la longue feuille vert tendre).²³

Les éléments linéaires rouges, jaunes et noirs constituaient l'encadrement (bande) et la division (filet) de la paroi en panneaux et interpanneaux (fig. 21a). Les filets blancs sur fond rouge formaient des compartiments, sans doute rectangulaires, qui punctuaient vraisemblablement la partie basse de la paroi. Les motifs linéaires composés de simples bandes d'encadrement doublées de filets sur fond blanc sont très courants dans tout l'Empire romain, notamment en Gaule. La gamme des couleurs utilisées à Pont-la-Ville se retrouve dans le décor linéaire de la villa rustica de Hohenrain-Ferren (LU)²⁴.

Les angles intérieurs formés par les bandes (cadrans divisant la paroi) étaient fréquemment soulignés par de petits motifs de coin (Eckmotive) (fig. 21b), tels que des points longeant le cadre²⁵ ou soulignant la médiatrice de l'angle²⁶. Parfois, des éléments en forme de T précèdent la ligne d'encadrement.²⁷ Le mouchetis rouge sur fond blanc semble avoir orné la zone inférieure de la paroi surmontant le socle, pour y rendre une imitation du marbre.²⁸ Les feuilles vert foncé avec rameaux à baies noires sur fond blanc trouvent un parallèle dans les éléments végétaux ornant un interpanneau de la peinture murale de Berne-Bümpliz²⁹. La portion de cercle (fig. 22a), le décor de vigne végétale qui l'encadre (fig. 22b, c, d), ainsi que la nature du crépi nous amènent à placer ce motif en médaillon, vrai-

semblablement dans la décoration du plafond de la salle chauffée³⁰. Quant à la feuille allongée vert tendre, à tige noire, elle pourrait avoir décoré la zone basse d'un interpanneau, les plantes aquatiques présentant sans doute une simplification appréciée des scènes nilotiques très souvent attestées en bas de paroi: c'est ainsi que l'on trouve des touffes herbacées à tige rigide ornée de baies, par exemple, à Arras³¹; des plantes à longues feuilles servent parfois aussi d'encadrement à des échassiers³². Conformément au schéma qui se retrouve en Suisse au II^e siècle apr. J.-C et va se simplifiant³³, voici la description d'une des compositions possibles du décor peint de Pont-la-Ville:

socle: rouge et blanc

zone basse: mouchetis rouge sur fond blanc et compartiments sur fond rouge avec, peut-être, plantes aquatiques

zone centrale: panneaux blancs bordés de bandes et de filets de couleurs; interpanneaux avec motifs notamment végétaux (candélabres végétaux?)

plafond(?): médaillon avec rinceau et guirlande sur fond blanc.

Le type de décoration de cette salle à hypocauste se place dans le contexte du «Panneaux-Malerei Stil» (Panel system) de W. Drack, et plus précisément, dans le style de la période d'Antonin, attesté de la deuxième moitié du II^e siècle au début du III^e siècle apr. J.-C., et bien représenté dans les villae rusticae du Plateau suisse.³⁴ Une villa de Pannonie

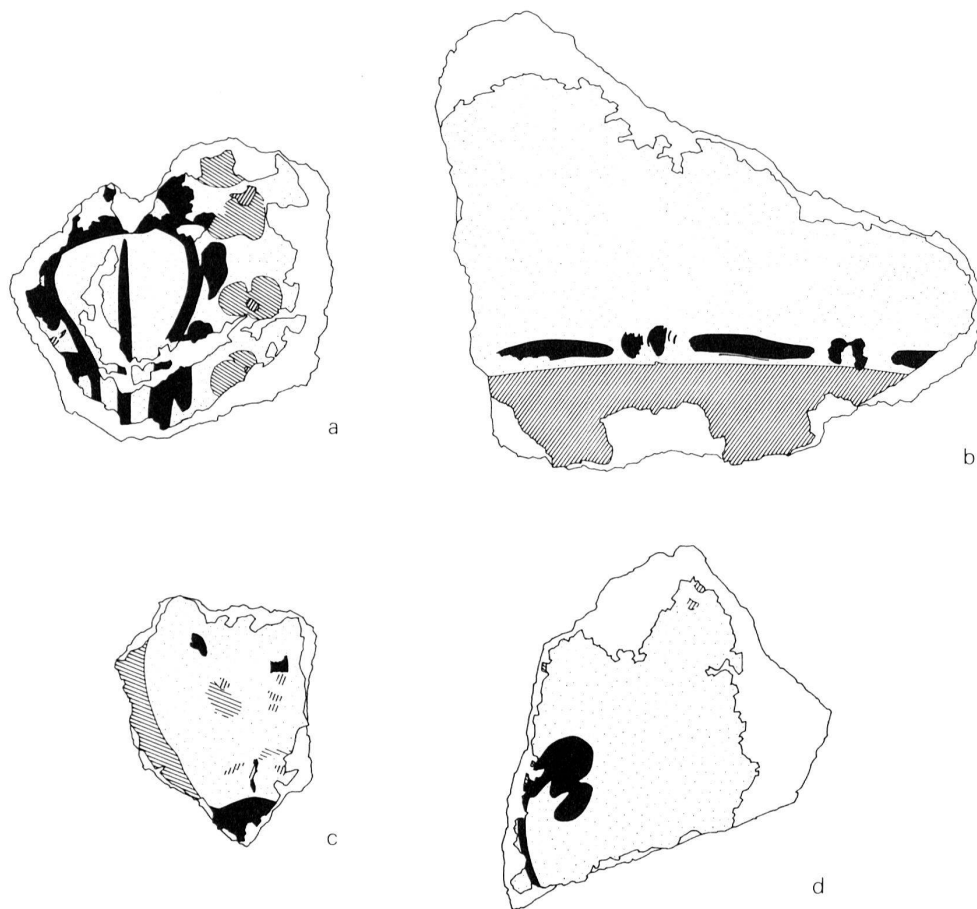


Fig. 22 Fragments de peinture murale: éléments de rinceaux et de ville sur cercle (1:2)

(Balacapuszta) montre que la concomitance des différents éléments du décor énumérés à Pont-la-Ville est vraisemblable: en effet, son décor peint comprend une frise sur fond noir avec animaux et touffes végétales, des panneaux plats séparés par des candélabres et des médaillons.³⁵

C'est après que se soit répandu dans les provinces, dès le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., l'art de bâtir «à la romaine» qu'a été introduite la peinture murale sur mortier de sable et de chaux³⁶: voici donc un terminus ante quem qui doit être valable également pour la Gruyère romanisée. Le bâtiment d'«En Mallamolière» a changé d'affectation et a reçu un premier décor, comme l'atteste une portion de la couche peinte inférieure³⁷, décor qui a fait place à la composition que nous avons présentée, davantage au goût du jour. Le décor décrit ci-dessus correspondrait donc au moment d'intense occupation du bâtiment gallo-romain, c'est-à-dire au II^e siècle apr. J.-C., période où l'ostentation du luxe a contribué à la vitalité des formes d'artisanat local.

La décoration-même de cette salle à hypocauste semble indiquer qu'il ne s'agit pas forcément d'une salle de bains, les pièces thermales de cette époque présentant plus volontiers des peintures et/ou des mosaïques à thème marin.³⁸ La pièce chauffée pourrait donc simplement être une salle de séjour, étant donnée sa situation privilégiée vers le sud. Nous ne pouvons que déplorer une fois encore la perte inestimable causée par le saccage du site d'«En Mallamolière»: la peinture murale ne pouvant constituer un fossile directeur par critère stylistique que lorsque le nombre des fragments permet de recomposer un décor type, force est de constater que les éléments peints recueillis lors de la fouille de sauvetage ne suffisent pas pour affiner la chronologie absolue de l'occupation de l'établissement. Dans cette optique, la comparaison du style et de la technique de cette peinture à ceux d'autres peintures provenant de contextes bien datés et proches géographiquement³⁹ sera sans doute d'un grand secours et contribuera peut-être aussi à éclaircir la

problématique posée par la condition sociale du pic-tor dans la Provincia gallo-romaine: disposait-il d'un atelier fixe ou était-il un artisan itinérant?⁴⁰

Restes osseux

L'aire fouillée a livré 27 fragments et esquilles d'os, souvent très abîmés, dont 26 sont d'origine animale et 1 d'origine humaine; 9 fragments osseux sont privés de leur contexte.

Parmi le matériel faunique qui a pu être déterminé (23 fragments), et conformément aux observations faites sur d'autres sites gallo-romains du Plateau suisse, nous notons à Pont-la-Ville la présence de bovidés, de suidés, de canidés et d'ovidés, avec toutefois une dominante du boeuf puis du porc parmi les animaux qui étaient vraisemblablement destinés à la consommation. Etant donné l'emprise restreinte et les contraintes de l'intervention de sauvetage à Pont-la-Ville, il n'est pas possible de détailler les habitudes alimentaires des habitants; tout au plus pouvons-nous relever que, si l'âge d'abattage de l'un des boeufs de Pont-la-Ville (environ quatre ans) est des plus courants dans la boucherie traditionnelle des premiers siècles de notre ère, ce sont des individus plutôt jeunes de l'espèce porcine qui ont été équarris sur le site (à savoir un porc de moins de six mois et un cochon de lait).

L'élément le plus intéressant fourni par l'analyse de ces restes osseux dépourvus d'indications stratigraphiques est l'évidence de l'influence de l'élevage sur la stature des animaux, jusque-là plus modeste.⁴¹ Ces restes osseux semblent appartenir à l'ultime phase d'occupation du bâtiment d'«En Mallamollière», au moment où l'élevage d'animaux domestiques s'intensifiait dans les exploitations agricoles gallo-romaines.

Pour ce qui est du fragment de crâne d'un jeune enfant, retrouvé sur l'aire de l'hypocauste (sect. 11 B/11 D), il est probable qu'il ait appartenu à une inhumation postérieure: en effet, les nécropoles du Haut Moyen Age ont très fréquemment été installées dans les ruines des villae gallo-romaines du canton de Fribourg.

Datation et interprétation

Une datation globale de l'ensemble des structures romaines de Pont-la-Ville nous est fournie par l'association des divers types de céramique ainsi que par la typologie et le décor des deux vases mentionnés précédemment, à savoir la marmite commune à pâte grise, qui présente une forme de tradition celtique en usage au I^{er} siècle apr. J.-C.⁴², ainsi que le gobelet décoré à la barbotine; l'ornement de ce dernier est attesté dans la deuxième moitié du II^e siècle et au début du III^e siècle apr. J.-C. (fig. 14).⁴³ La terra nigra est elle aussi bien représentée aux I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. Neuf tessons appartiennent vrai-

semblablement à la seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. (1 TS, 2 ITS, 3 TN, 1 CCPC, 1 CCPG) et confirment donc l'occupation du bâtiment dès cette période. La construction de l'édifice remonte sans doute au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. et l'occupation est attestée encore à la fin du III^e siècle apr. J.-C.

Le bâtiment fouillé à Pont-la-Ville est sans doute une annexe du corps principal d'une villa rustica abandonnée à la suite de l'incursion alamanne qui marqua la seconde moitié du III^e siècle sur le Plateau suisse; c'est apparemment lors des mêmes événements que le dominus de la villa de Marly/Les Râpettes a dû quitter sa propriété.⁴⁴ Les éléments de stratigraphie très succincts dont nous disposons n'autorisent pas à proposer une datation plus affinée.

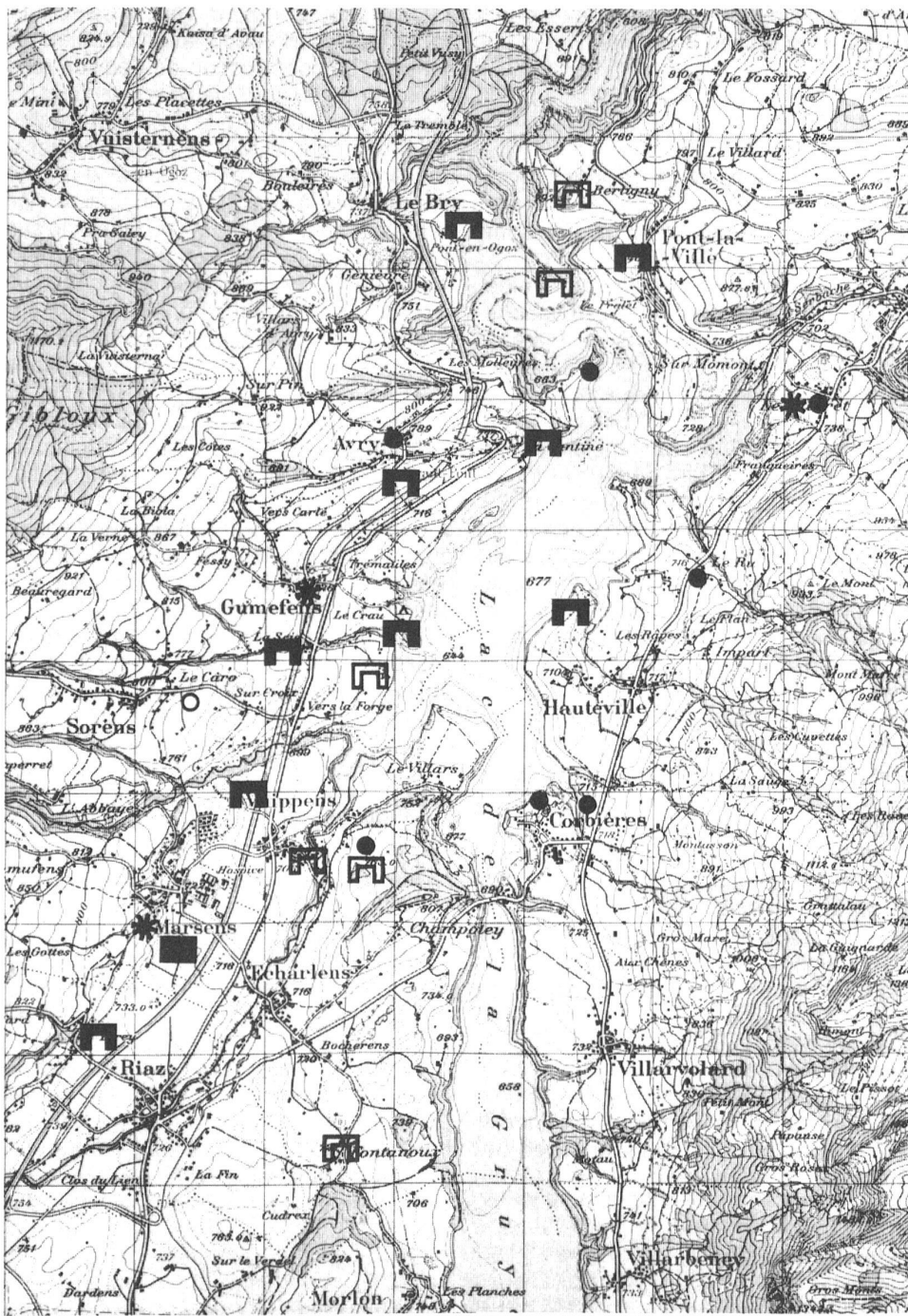
Pour ce qui est de la fonction du bâtiment, aucun élément décisif ne permet d'affirmer qu'il ait servi de bains plutôt que de maison d'habitation (pour le personnel, par exemple), hormis l'orientation plein sud de la pièce chauffée rappelant la disposition des pièces de la villa des Gauderons à Sorens (fig. 12). Maisonnette d'économat ou grenier à l'origine, le bâtiment a connu une nouvelle affectation et a été doté d'un système de chauffage. Quant aux deux cellae annexes, nous avons vu que la cella II faisait office de praefurnium; la cella I a pu être utilisée comme local d'entreposage du bois ou comme remise. La présence d'amphores dans la salle chauffée pourrait indiquer que l'édifice était un cellier avant de connaître une autre affectation⁴⁵; mais le manque d'informations concernant la stratigraphie ne permet aucune interprétation définitive. La transformation du bâtiment a pu s'effectuer lors d'une opération d'entretien vers le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., lorsque le maître de maison, soucieux des tendances en vogue à Rome et dans les provinciae, a voulu adjoindre à sa villa un complexe balnéaire orné de fresques ou, plus prosaïquement, une annexe d'habitation avec salle de séjour.

Les tessons de céramique trouvés dans les déblais (par exemple inv. 1979/30) montrent que le site a été fréquenté durant l'époque médiévale encore. Le lieu-dit d'«En Mallamollière» livrera-t-il un jour «le petit camp», la «tour d'observation» ou le temple de Proserpine que les sources ont voulu y voir?⁴⁶

Découvertes romaines des environs

(fig. 23)

Les sources écrites ont ignoré le complexe de la villa rustica de Pont-la-Ville auquel appartiennent les structures dégagées, bien que le site lui-même ne leur ait pas été inconnu: F. Reichlen a tenté d'expliquer le nom du lieu-dit en faisant une référence à Proserpine: «...Un autre (tumulus) du nom de Mallamollie – dont on fait mala mulier, surnom de Proserpine, d'où mala moles, tombeau maudit...»⁴⁷; le même mentionne un temple dédié à la déesse des



- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Etablissement mentionné dans les sources | | Trouaille isolée |
| | Etablissement (villa, rural) | | Trouaille isolée, localisation imprécise |
| | Vicus | | |
| | Nécropole | | |

Fig. 23 Présence romaine en Basse-Gruyère

Enfers, mais les indications qu'il donne n'en facilitent pas la localisation⁴⁸: faut-il chercher le sanctuaire dans le tertre se trouvant juste au sud du bâtiment gallo-romain qui nous a occupés? L'analyse des phosphates effectuée par K. Keller-Tarnuzzer a permis d'observer un sol vierge dans les flancs de la colline d'«En Mallamollière» dont le diamètre de 21 m est imposant. Notons que l'endroit n'a été l'objet à ce jour d'aucune fouille systématique.⁴⁹ Le corps principal de la villa – pars urbana – dont dépend l'édifice fouillé se trouve peut-être encore au nord de la zone explorée en 1979, à environ 400 m, sur un monticule morainique: l'équipe de prospection de K. Keller-Tarnuzzer avait du reste relevé par avion «un dessin en forme de maison» dans les prés non loin de la Sarine, à l'ouest de l'église de Pont-la-Ville.⁵⁰



Fig. 24 Pont-la-Ville/Bertigny: petite excavation au sommet de la colline et pan de mur qui y a été découvert

Sur l'autre rive de la Sarine, quelque peu en amont, au lieu-dit du «Vieux Châtel» (territoire de la commune d'Avry-devant-Pont) se trouve un autre établissement romain, à environ 200 m à l'est du petit pont romain localisé au printemps 1984 sur le ruisseau de la Crotannaz⁵¹; une concentration de tegulae en atteste l'existence. On a identifié à Pont-en-Ogoz un site occupé encore au IV^e siècle apr. J.-C. – comme l'atteste la céramique d'Argonne⁵² – ce qui rend ce site important pour la connaissance de la fréquentation romaine de la région à cette époque tardive, alors que la plupart des villae avaient

été abandonnées. A l'endroit dit «La Chavanne» (actuellement commune de Le Bry), on a trouvé des tessons romains et des fragments de tegulae. Les restes d'un rural ont été localisés à Avry-devant-Pont/Pralion, tandis que dans la commune de Gumeffens se trouvent une nécropole («Pra Perrey») et une villa romaine («L'Étre»)». Il convient de mentionner une fois encore les vestiges romains des Gauderons à Sorens. O. Perler, leur inventeur, les a interprétés en 1958 comme une dépendance d'un autre établissement gallo-romain sis au lieu dit «Villarvassaux», à environ 300 m à l'est du site des Gauderons⁵³.

Le passage de la Sarine à Pont-la-Ville était bien gardé, comme en témoigne la construction surmontant la colline de Bertigny (actuel «Poyet de Bertigny») qui, située à 800 m au nord-ouest d'«En Mallamollière», surplombe la rivière. On a cru à tort que la colline de Bertigny était artificielle⁵⁴; or elle est formée d'alluvions interglaciaires et de moraine. Les anciens documents auraient donné à ce lieu le nom de Brittigni⁵⁵, ce qui en aurait fait le domaine d'un certain Brittinius, gentilice romain.⁵⁶ A. Gremaud signale «la vigie romaine de Bertigny» qui devait contrôler l'accès du pont enjambant la Sarine⁵⁷; un pan de mur surplombant aujourd'hui la gravière ouverte dans le flanc de la colline atteste la présence d'une construction à son sommet (fig. 24)⁵⁸, construction sans doute romaine qu'une fouille systématique permettrait de dater avec plus de précision. Des objets qui, à ce jour, ont déjà été dégagés de ces ruines, seule une faucille nous a été signalée.⁵⁹

La preuve de la forte fréquentation de cette zone à l'époque romaine est donnée également par la nécropole à incinération datant vraisemblablement du I^{er} siècle apr. J.-C., récemment localisée sur le plateau du Villaret (commune de La Roche), à environ 1 km au sud-est de la colline d'«En Mallamollière»⁶⁰: en plus du matériel recueilli lors de l'investigation de 1984, cet endroit a livré «d'intéressants spécimens de monnaies romaines»⁶¹ susceptibles de venir affiner la chronologie établie pour l'heure sur des bases fournies par la céramique.

Des monnaies provenant d'autres communes de Basse-Gruyère (Sorens, Echarlens, Hauteville) – telles les monnaies républicaines de Le Bry/La Chavanne et la pièce de Néron en bronze trouvée à Corbières⁶² – y attestent une intense circulation de personnes, romaines ou romanisées, dès le I^{er} siècle et jusqu'à la fin du III^e siècle apr. J.-C. (pièce d'Herrenius trouvée à Avry-devant-Pont). Signalons enfin que des tombes à couronne complète situées «Sur Momont», autre lieu-dit de Pont-la-Ville, étaient connues en 1930 déjà.⁶³

Conclusion

Bien que l'établissement romain de Pont-la-Ville n'ait pu être dégagé sur toute sa surface, les vesti-

ges découverts viennent bien y confirmer la présence de romains ou, pour le moins, d'indigènes pro-romains; l'endroit était en tout point idéal pour l'exploitation d'un domaine agricole selon les préceptes varroniens: une source privée⁶⁴ ainsi que la proximité d'une route et d'une rivière ont pu favoriser de multiples productions artisanales locales et leur acheminement vers d'autres complexes ruraux ou vers des vici. C'est que Pont était le carrefour des voies romaines qui sillonnaient les deux rives de la Sarine.

La région de Pont-la-Ville, véritable balcon sur la Gruyère, a attiré l'homme depuis l'époque néolithique⁶⁵ et celui-ci lui est resté fidèle par-delà les époques romaine et médiévale. Le dominus de la villa rustica à laquelle appartiennent les structures dégagées, romain de sang ou d'accointance, constituait un maillon du réseau visible de l'implantation romaine en territoire helvète.⁶⁶

Puisse la villa elle-même faire un jour l'objet d'investigations systématiques qui ne seraient pas préteritées par les conditions fort fâcheuses qui ont limité la fouille de sauvetage de 1979 sur le site gallo-romain d'«En Mallamollière».

Notes

- 1 Organisation de la fouille: direction générale: H. Schwab, direction locale: R. Broccolo. Participants: I. et M. Tambor, J.-P. Barbey, M. Broccolo, L. de Condé, S. Finelli, F. Emmenegger, J. Ruffieux.
- 2 L'identité réelle de la personne, familière des lieux, a pu être établie par la suite.
- 3 Nous avons conservé pour les murs la numérotation donnée lors de la fouille, ajoutant les chiffres 8 et 9 respectivement pour les murs nord et est de l'hypocauste, partiellement détruits.
- 4 F. Gaffiot, Dictionnaire de la langue latine, Paris 1934, s.v., p. 285.
- 5 Dès le deuxième quart du I^{er} siècle apr. J.-C., on utilise la technique au mortier au moins pour les murs extérieurs.
- 6 La céramique a été l'objet d'une étude préalable d'E. Seewer.
- 7 Inv. 1979/9 et 1979/10; ils remontent au I^{er} siècle apr. J.-C. (W. Drack, die helvetische Terra Sigillata Imitation..., p. 22).
- 8 Le nombre, sans doute peu élevé, des vases conteneurs de terre-cuite s'explique par l'usage très répandu parmi les populations de tradition celtique des fûts et autres récipients de bois, comme le relève Strabon au sujet des Illyriens: «Ils viennent chercher les marchandises acheminées par mer, du vin qu'ils chargent sur leurs chariots couverts, dans des tonneaux de bois.» (Géographie, V, I, 8).
- 9 D. Paunier, p. 26.
- 10 Identification d'A.-F. Scyboz-Auberson que je remercie.
- 11 Le gobelet de Vuippens est encore inédit, celui de Corminboeuf/Nonan est présenté par J. Engel, p. 124 et pl. 9, et celui de Villaz-St-Pierre/Grange-la-Battiaz par H. Schwab, Chronique archéologique fribourgeoise 1983, pp. 137–138; pour le gobelet ovoïde du Haut-Vully/Le Rondet, voir J. Engel, p. 135.
- 12 Inv. 1979/6, 1979/7, 1979/8, 1979/11, 1979/14 et 1979/15.
- 13 D. Paunier relève la réutilisation d'amphores pour créer un vide sanitaire sous les constructions ou en guise de cercueil – pratique de l'enchytrisme en Grèce – (p. 38).
- 14 Ces signes au doigt tracés dans l'argile molle sur la base des tegulae, base dont dépendait la pose, facilitent la tâche du couvreur; le nombre de ces demi-cercles varie de 1 à 4. Voir par ex. G. Fouet, p. 137 et fig. 61, p. 138.
- 15 Parmi les multiples réemplois, citons encore celui de la villa de Montmaurin où les tegulae servaient à former des collecteurs d'eaux usées (pl. XLV).
- 16 Côté compris entre 18,3 et 23 cm, épaisseur: 4 cm. Les dimensions données par Vitruve sont 21 x 21 x 4 cm.
- 17 Voir O. Perler, pl. Ib.
- 18 A. Barbet/Ci. Allag, p. 968.
- 19 Vitruve, VII, 3, 2; voir aussi A. Barbet, Glanum I, p. 30. et A. Barbet/Ci. Allag, MEFRA 84, pp. 939–946.
- 20 A paraître dans les Chroniques archéologiques fribourgeoises.
- 21 A. Barbet/Ci. Allag, MEFRA 84, pp. 984–985 pour les autres procédés (cordelette et peinture ocre).
- 22 A savoir terre d'ocre et oxyde de plomb pour les jaunes, terre d'ocre et sulfure de mercure pour les rouges, argiles vertes ou oxyde de cobalt pour les verts, oxyde de cobalt et silicate de cuivre pour les bleus, calcite, os ou ivoire calciné pour le blanc.
- 23 Cette manière par laquelle on esquisse un motif par coups de pinceaux apparaît déjà sous Auguste et sera utilisée pendant deux siècles au moins.
- 24 W. Drack, RWS, p. 79.
- 25 Voir par exemple Münsingen, B. Kapossy, p. 14, Abb. 30.
- 26 Augst, Zentralthermen, W. Drack, RWS, p. 54, Abb. 23.
- 27 Oberweningen (ZH), idem, ibidem, p. 104, Abb. 100.
- 28 Durant le II^e siècle apr. J.-C., on trouve en Gaule des imitations de marbre allant de la simple moucheture au décor de marqueterie, notamment sur les parois de frigidarium et de tepidarium.
- 29 W. Drack, RWS, Taf. XXXVI, droite.
- 30 Identification de M. Fuchs que je remercie. Un médaillon de plafond rouge-bordeaux avec bordure de rinceaux verts, rouges et roses et d'une guirlande rose à fleurs jaunes a été trouvé à Andilly (Haute-Marne). Voir aussi W. Drack, RWS, p. 62, Abb. 31, Abb. 160, Beilage 4. Des rinceaux à baies et rubans sont signalés à Mercin et Vaux (A. Barbet, Gallia 32, p. 115); d'une pièce d'Alésia provient un rinceau d'acanthé jaune à oves sur fond crème, à enroulements souples agrémentés d'ornements végétaux et floraux peints en vert (Barbet/Davreu/Le Bot/Magnan, p. 188).
- 31 E. Belot, Les peintures murales..., p. 40.
- 32 Fin I^{er}–milieu du II^e siècle apr. J.-C.; A. Blanchet, p. 40; voir également Trèves, Südallee (1868).
- 33 M. Fuchs, p. 70.
- 34 W. Drack, RWS, p. 35.
- 35 A. Barbet, Les peintures murales de Mercin et Vaux II, p. 113.
- 36 Eadem, Dossiers d'archéologie et d'histoire 89, p. 30.
- 37 Le dégagement de cette couche lissée à fond blanc révélerait peut-être un motif qui permettrait de dater la première phase du décor peint.
- 38 A. Barbet, Dossiers..., p. 15. Parmi les nombreux exemples, citons les poissons de Münsingen, la scène marine avec Vénus de Langon (Ille et Vilaine), le frigidarium d'Ostie.
- 39 Les fragments de la peinture de Sorens présentent des affinités avec ceux de Pont-la-Ville; O. Perler les date du I^{er} siècle au troisième quart du II^e siècle apr. J.-C. (art. cit., pl. IIc); d'autres rapprochements sont possibles avec la peinture de la villa romaine de Seeb/Winkel, fin du I^{er}–début du II^e siècle apr. J.-C., présentée par W. Drack, Neu entdeckte..., p. 8.
- 40 W. Drack, RWS, p. 9.
- 41 L'équipe de l'Institut de recherches anthropologiques du Dr Kaufmann, Aesch (BL) – que nous remercions – a entrepris les analyses de ces restes osseux.
- 42 D. Paunier, p. 259.
- 43 G. Kaenel, p. 33 et pl. VII, 3 et VII, 1 (fig. 13). L'exemplaire de Villaz-St-Pierre est daté du II^e siècle apr. J.-C., celui de Corminboeuf, vraisemblablement fabriqué à Berne-Enge ou Avenches, de la fin du II^e–début du III^e siècle, comme le gobelet du Haut-Vully.
- 44 Chronique Archéologique 1983, Fribourg 1985, pp. 54–60.

- Pour Pont-la-Ville, la datation fournie par la céramique corrobore celle établie pour la plupart des villae rusticae du Plateau suisse, édifiées dans le deuxième quart du I^{er} siècle et souvent occupées jusqu'au moment du déferlement de la vague alamanne, vers 260 apr. J.-C. (W. Drack, RWS, p. 58).
- 45 On a souvent remanié des bâtiments tels que les greniers, auxquels on ajoutait un système de chauffage (W. Drack, RWS, p. 58).
- 46 A. Gremaud, pl. VI.
- 47 Archéologie Fribourgeoise, 11, 1894, p. 54; une autre étymologie proposée par H. Jaccard (p. 252), sans doute plus vraisemblable, fait de Mallamolière un composé de mala (mauvais) et molie (terrain humide); cette appellation s'appliquerait au lieu-dit s'étendant au pied de la colline (cf. Gumeffens/Mallamolly).
- 48 Ibidem, p. 59: «Il circule sur Pont maintes traditions sur l'habitation des romains dans la presqu'île. Proserpine y avait même un temple». Proserpine était à l'origine une déesse agraire présidant à la germination; son culte a été officiellement introduit en même temps que celui de Dis Pater en 249 av. J.-C. (P. Grimal, Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine, Paris 1969, pp. 397–398).
- 49 K. Keller-Tarnuzzer, p. 4.
- 50 Idem, ibidem.
- 51 Lieu dit «Au Pavillon». H. Schwab, Chronique Archéologique 1984, Fribourg 1987, pp. 41–42: «Le pont appartenait à une ancienne route qui reliait l'important vicus romain de Riaz/Marsens aux établissements romains de Pont-la-Ville, la Mallamolière et Bertigny, en traversant la Sarine à l'emplacement du pont de Thusy, actuellement noyé dans le Lac de la Gruyère.»
- 52 Voir le compte-rendu de la campagne de fouilles de 1947 et K. Keller-Tarnuzzer, Ur-Schweiz XII, pp. 15–19; l'auteur date les sept fragments de la première moitié du IV^e siècle apr. J.-C.; le décor à la mollette se rapproche de la production d'Argonne (ibidem, pp. 15–19); voir aussi B. de Vevey, «La Liberté» du 15.11.1947. La monnaie romaine trouvée en 1976 près de la cure d'Avry-devant-Pont est sans doute à mettre en relation avec la voie romaine qui traversait la Sarine en cet endroit.
- 53 O. Perler, art. cit., p. 56.
- 54 F. Reichlen parle du «tumulus antique» de Bertigny (Archéologie Fribourgeoise, p. 59) et le Mémorial de Fribourg, p. 18, décrit le «cré» de Bertigny comme étant «un monticule conique étagé d'une hauteur considérable, évidemment façonné par la main de l'Homme».
- 55 Mémorial de Fribourg, p. 18.
- 56 H. Jaccard, p. 53. J. Stadelmann, p. 268, propose la même étymologie du nom; d'autres ont voulu voir dans «Bertigny» un composé du préfixe Bert, contracté de Beracht et signifiant «le brillant, l'éclatant».
- 57 Fribourg Artistique, pl. VI.
- 58 Bien que K. Keller-Tarnuzzer ait considéré que «der Hügel kommt für alte Besiedlung überhaupt nicht in Betracht» (p. 4 sq.).
- 59 Une faucille aurait effectivement été trouvée dans la gravière en 1945 (K. Keller-Tarnuzzer, p. 4 sq.).
- 60 Chronique Archéologique 1985, Fribourg 1987, S. Menoud, p. 48 sq.
- 61 Voir J. Reichlen, p. 25, et N. Peissard, sous les localités concernées.
- 62 N. Peissard, p. 39.
- 63 K. Keller-Tarnuzzer, p. 4.
- 64 Allusion au ruisseau de Mallamolière par A. Gremaud, pl. VI; considérer le nom-même du lieu-dit «mauvais pré humide».
- 65 Voir le site de Pont-en-Ogoz.
- 66 Voir G. Grosjean, passim.

Bibliographie

Barbet, A., 1974, Recueil général des peintures murales de la Gaule Narbonnaise, Glanum, I. Gallia, Suppl. 27, Paris.

- Barbet, A., 1974/75, Peinture murale de Mercin et Vaux (Aisne), étude comparative, I. Gallia 32 (1974), fasc. 1, pp. 107–136; II. Gallia 33 (1975), fasc. 1, pp. 95–116.
- Barbet, A., 1984 (décembre), La Peinture murale en Gaule, in Dossiers d'archéologie et d'histoire 89, pp. 29–34.
- Barbet, A. et Allag, Cl., 1972, Technique de préparation des parois dans la peinture murale romaine, in MEFRA 84, 2, pp. 936–1069.
- Barbet, A., Davreau, Y., Le Bot, A., Magnan, D., 1977, Peintures murales romaines d'Alésia, l'hypocauste n° 1, Gallia, 35, fasc. 1, pp. 173–199.
- Belot, E. 1984 (avril), Les peintures gallo-romaines, in Archaeologia 189, pp. 37–42.
- Belot, E., 1984 (décembre), Le nord de la Gaule in Dossiers d'archéologie et d'histoire 89, pp. 41–44.
- Blanchet, A., 1913, Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine, Paris.
- Drack, W., 1945, Die helvetische Terra Sigillata Imitation des 1. Jh. n. Chr., Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, vol. 2, Bâle.
- Drack, W., 1950, Die römische Wandmalerei der Schweiz (RWS), Monographie zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, vol. VII, Bâle.
- Drack, W., 1975, Die römische Epoche in UFAS V, Bâle.
- Drack, W., 1980, Neu entdeckte römische Wandmalereien in der Schweiz, Antike Welt 3.
- Engel, J., 1974, Recherches sur la céramique romaine du canton de Fribourg, Mémoire de licence, Fribourg.
- Fouet, G., 1969, La villa gallo-romaine de Montmaurin, Gallia, Suppl. XX, Paris.
- Fuchs, M., 1984 (décembre), Peinture murale en Suisse in Dossiers d'archéologie et d'histoire 89, pp. 61–68.
- Gremaud, A., 1897, Fribourg Artistique.
- Grosjean, G., 1963, Die römische Limitation um Aventicum und das Problem der römischen Limitation in der Schweiz, JbSGU V, Bâle.
- Jaccard, H., 1906, Essai de toponymie, Lausanne.
- Kaenel, G., 1974, Céramiques gallo-romaines décorées, Aventicum I, Avenches.
- Kapossy, B., 1966, Römische Wandmalereien aus Münsingen und Hölstein, Acta Bernensia IV, Berne.
- Keller-Tarnuzzer, F., Bericht über die archäologischen Untersuchungen im Gebiet des zukünftigen Stausees von Rossens im Frühjahr 1946.
- Mémorial de Fribourg I, 1854.
- Olive, C., Etudes des restes osseux d'animaux in La nécropole du Port d'Avenches, CAR 41, Aventicum IV, pp. 195–200.
- Paunier, D., 1981, La céramique gallo-romaine de Genève, Genève.
- Peissard, N., 1941, Carte archéologique du canton de Fribourg, Fribourg.
- Perler, O., 1960, Annales fribourgeoises, La villa romaine des Gauderons, pp. 51–62.
- Reichlen, F., 1894, Archéologie fribourgeoise, période helveto-romaine, 2^e livraison, Fribourg.
- Reichlen, J., 1892, La Gruyère Illustrée, 3^e livraison, Fribourg, pp. 21 sq.
- Schwab, H., 1972, Die Streuung der römischen Villen im Kanton Freiburg, FbG 58, pp. 22–27.
- Schwab, H., 1981, Pont-la-Ville, Mallamolière, in JbSGU 64, p. 248.
- Stadelmann, J., 1902, Essai de toponymie romande, Fribourg.

Table des abréviations

CAR	Cahiers d'Archéologie Romande, Lausanne
FbG	Freiburger Geschichtsblätter, Fribourg
JbSGU	Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Bâle.
MEFRA	Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole Française de Rome, Antiquité, Paris.
UFAS	Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Bâle.